



MUNICIPALITE

Gilly, le 4 mai 2026

au Conseil communal de Gilly

Préavis municipal n° 2026-04

Demande de crédit d'un montant de Fr. 255'000.- TTC pour la réfection de différents collecteurs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Lors de la campagne 2025 d'inspection par caméra des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées effectuée dans le cadre du suivi du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), il a été constaté que certains tronçons de canalisations présentent un état de dégradation important et nécessitent des réfections. L'état dégradé de certains tronçons nécessite de poursuivre les efforts de chemisage de collecteur entrepris ces dernières années.

2. TRAVAUX PROPOSES

Suite aux investigations de terrain, les tronçons défectueux doivent être réfectionnés. Le projet prévoit de coller à l'intérieur des tubes existants une membrane de polyester de 5 mm d'épaisseur, qui sera durcie par rayonnement UV. La longueur totale des tronçons à chemiser est de 720 m, avec un diamètre allant de 150mm à 300mm.

Le choix de cette méthode a été privilégié en raison du coût de cette solution qui permet de viabiliser les tronçons traités pour plusieurs décennies. Une reconstruction totale des collecteurs serait bien plus onéreuse.

Les tronçons à chemiser ont été identifiés suite à une campagne de curage et contrôle caméra de collecteurs d'eaux usées effectuées en 2025.

Afin de ne pas diminuer la capacité d'évacuation des canalisations existantes, le projet intègre les mesures suivantes :

- Maintien du diamètre actuel,
- Mise en place d'une membrane de polyester avec un meilleur coefficient de rugosité que les surfaces actuelles,

- Curage et évacuation de concrétions calcifiées.
- Réparations ponctuelles de tuyaux PVC sur certains tronçons.

3. DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX

Le projet a été étudié par le bureau d'ingénieurs mandaté par la Municipalité pour le suivi des réseaux communaux d'assainissement. Le devis a été établi sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux et des métrés des quantités à mettre en œuvre.

Il s'établit comme suit :

1. Travaux de chemisage sur collecteurs	CHF	178'000.00
2. Travaux de réfections ponctuelles sur collecteurs	CHF	20'000.00
3. Frais techniques et administratifs	CHF	16'000.00
4. Divers et imprévus, environ 10%	CHF	<u>21'400.00</u>
Montant total HT	CHF	235'400.00
TVA 8.1 % arrondi	CHF	<u>19'070.00</u>
Montant total TTC	CHF	<u>254'470.00</u>

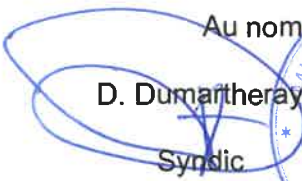
Le coût des travaux est entièrement à la charge de la Commune. En ce qui concerne les nouvelles règles comptables édictées par le Canton (MCH2), la durée d'amortissement pour ce type d'investissement est de soixante ans.

5. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal de Gilly, dans sa séance du 16 juin 2026, après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2026-04 et des rapports des commissions nommées pour étudier ce dossier décide :

1. **d'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux précités ;**
2. **de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 255'000.- TTC.**

Au nom de la Municipalité


 D. Dumartheray
 Syndic


 F. Pellet
 Secrétaire



Annexe : plan de situation des tronçons à chemiser